

**Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 11 juin 2012.**

La réunion débuta avec la période des questions des citoyens. Monsieur Yvon Blondin fit la lecture d'une lettre qui fut remise par la suite au directeur général. On y lisait :

*Mesdames, Messieurs.*

*Le 20 décembre 2010, vous avez présenté les prévisions du budget pour l'année 2011. Ce dernier se devait être équilibré et se chiffrait au montant de 13 104 610\$.*

*Quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre, lors de l'assemblée régulière de mai 2012, qu'un surplus se chiffrait à plus de 2 400 000\$ était inscrit aux livres, correspondant à 18,5% du budget de l'année 2011.*

*Nous demandons au Conseil d'appliquer ce montant soit au fonds général, dette dont tous les contribuables sont redevables, capital et intérêts, ou en baisse du compte de taxes de façon intégrale, et ce, au prorata des évaluations qui ont cours.*

*Signé: Yvon Blondin*

Ce citoyen désirait présenter, par écrit, sa vision sur l'utilisation des surplus. Une vingtaine de citoyens ont pu entendre les demandes contenues dans cette lettre.

Monsieur Georges Carlevaris du lac Écho: ce dernier se dit outré du comportement de certains riverains qu'il qualifie de pillage, quand il est question de l'utilisation des berges (coupe de gazon, installation de BBQ, aménagement paysager), il estime que les 5 000\$ qui ont été votés pour le programme d'aide financière à la végétalisation des rives de lacs n'est pas la bonne solution et, selon lui, les inspecteurs de la Ville devraient vérifier systématiquement chaque cours d'eau pour faire appliquer avec rigueur les règlements.

#### Module Environnement

Deux programmes d'aide financière ont été votés. Le premier pour l'achat de toilettes à faible débit et le second pour l'achat de couches lavables. Les deux programmes se sont vus attribuer chacun 5 000\$.

#### Module urbanisme

Un budget pour la revitalisation du boulevard du Curé-Labelle a été adopté. Le plan quinquennal prévoyait des investissements au montant de 300 000\$. À cette séance une tranche de 100 000\$ fut votée pour les trois prochaines années. Les conseillères Berthiaume et Paquette ont mentionné qu'à plusieurs reprises des commentaires positifs sur le projet leur ont été communiqués.

#### Varia

Un amendement à la résolution concernant la régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a été adopté. Un des considérants stipulait que, si une subvention à la hauteur de 35% n'était pas accordée par le ministère concerné, le projet ne lèverait pas de terre; cette condition fut retirée. Monsieur Richer, très optimiste nous assure que tout va se régler à notre avantage, la ministre étant au fait du dossier. Un son de cloche discordant: monsieur Bordeleau affirma de son siège de conseiller que si la subvention se situait à 3 ou 4%, il voterait contre le projet. Le

citoyen Marcel Poirier se dit inquiet du ratio de 14% que la ville de Prévost s'est engagée à fournir si ceci représente 14% d'utilisation de la glace, Prévost étant en mode croissance pourrait se retrouver dans 4 ou 5 ans en manque de temps de glace disponible.

La ville de Prévost fera l'acquisition de deux télécopieurs de marque Toshiba pour la somme de 19 499\$.

Des travaux d'aménagement et de rénovation de l'hôtel de ville seront effectués sous peu pour une enveloppe de 60 000\$. Des fenêtres désuètes seront changées, des réparations à la descente du sous-sol seront effectuées et autres.

Des travaux de réfection partielle de la montée Sainte-Thérèse ont été octroyés. Ces derniers s'effectueront, en partie, entre Louis-Morin (à l'arrêt sous le viaduc) et le Versant du Ruisseau, une somme de 41 088\$ fut votée et monsieur le maire nous informa qu'un nouveau procédé allait être utilisé à cet endroit. Du même coup, nous apprenons que l'évaluation pour la réfection complète de la montée

Sainte-Thérèse se chiffrerait à 3 millions de dollars. Évidemment, le conseil étudiera la possibilité d'obtenir des subventions avant de s'engager davantage.

#### Questions du public

Monsieur Yvan Bernier, rue des Anciens s'informe sur la véracité de l'information qui circule selon laquelle les terrains à l'arrière du domaine des Patriarches seraient sur le point d'être développés. Monsieur Richer répondit que des promoteurs ont déjà présenté des demandes à cet effet et celles-ci sont à l'étude présentement.

Monsieur Guy Roy, lac Écho demande à la Ville de mettre sur pied un comité qui aurait pour tâche de vérifier les luminaires défectueux sur son territoire. Monsieur Martin répondit que le personnel a déjà reçu des consignes à cet effet. Monsieur Roy se dit insatisfait de ce travail parce que selon lui des luminaires défectueux depuis longtemps n'ont pas été remis en fonction.



## Nos élus: d'incorrigibles nostalgiques?

ODETTE MORIN

Aujourd'hui, nos élus peuvent paraître comme de grands nostalgiques en instaurant des mesures et des lois d'une autre époque. Leurs décisions, prises sans consultation, viennent parfois anéantir toutes les luttes sociales et environnementales qui ont été menées avec acharnement depuis des lustres. Les impacts de leurs décisions s'avèrent désastreux, en commençant par la division créée au sein de la population. Qu'ils aient connu ou non l'époque sombre de Duplessis où seules les élites avaient droit à l'éducation supérieure et où la corruption était un mode de gouvernance! Qu'ils aient connu ou non les grandes luttes syndicales du début du XX<sup>e</sup> siècle, le temps où les femmes n'avaient pas le droit de vote... Certains semblent nostalgiques du temps où l'on aspergeait de DDT tout ce qui bougeait, y compris les humains, du temps où l'on pouvait déverser des BPC dans les cours d'eau en toute impunité!

Leurs décisions ne représentent pas qu'un retour 30 voire 50 ans en arrière, mais comme dans le cas des nouvelles règles de l'assurance-emploi, c'est un brusque retour au début du siècle dernier. (L'assurance-emploi, un filet social entièrement financé par les travailleurs depuis 1980, répond de moins en moins à la définition du terme «assurance», car même en payant des cotisations beaucoup moins de travailleurs y auront accès.)

Au grand bonheur de plusieurs employeurs, les nouvelles règles vont tirer les salaires vers le bas jusqu'au niveau du salaire minimum. Les travailleurs et surtout les travailleurs saisonniers devront finir par accepter soit de s'exiler hors de leur région, soit de parcourir jusqu'à 100 kilomètres, soir et matin, pour cette maigre pitance. Pour un gouvernement qui n'a cessé de répéter le mot «régions» dans sa dernière campagne électorale, il aura trouvé la façon, soit de les vider, soit de les acculer à la misère. De plus, les meilleurs «jobs» dont les régions

surtout côtières pouvaient profiter, ont été ou seront abolies dans un futur proche. Garde côtière, centres d'étude en océanographie, sur les effets des polluants chimiques sur l'eau et la faune maritime, sur les ressources halieutiques... Toutes ces bonnes choses souffriront de coupes draconiennes ou seront carrément fermées! De plus, après avoir sérieusement amputé le ministère de l'Environnement (fédéral) on s'apprête à abolir certaines règles et à enlever les dents aux lois qui survivront au couperet, le tout, pour faciliter les opérations des grandes compagnies surtout les pétrolières.

Finalement, que dire du grave déficit démocratique avec l'imposition de loi comme C-78 ou C-38? N'y a-t-il pas là de quoi s'inquiéter sérieusement pour notre avenir collectif quand la seule arme qu'il nous reste est un bulletin de vote, tous les quatre ans, qui permet à une minorité d'électeurs d'élire des gouvernements à la mode britannique avec des dirigeants qui ont les mêmes pouvoirs qu'un souverain?



### SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développée par le  
Dr Robert St-John dans  
les années 1960, le massage  
métamorphique est une technique  
de massage léger et subtil de points réflexes de la  
colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

**Adoption**  
**Angoisse**  
**Anxiété**  
**Burn out**  
**Colère**  
**Dépression**  
**Déficit de l'attention**  
**Deuil**

**Excéma**  
**Hyperactivité**  
**Insécurité**  
**Insomnie**  
**Isolement**  
**Naissance difficile**  
**Peurs**  
**Phobies**

**POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218**  
[www.pierredostie.com](http://www.pierredostie.com)

**Reçu  
pour assurances**



**PIERRE DOSTIE  
MAÎTRE REIKI**



## Hôpital Vétérinaire Prévost

**Dr Simon Lachance m.v.**  
**Dre Sophie Gattuso m.v.**  
**Dr Michael Palmer m.v.**  
**Dre Valérie Desjardins m.v.**

*Pour un service professionnel dans  
une ambiance chaleureuse*

**Nouveau site internet**

**2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost**  
**Tél. : 450-224-4460** Téléc. : 450-224-4376 [www.hopitalveterinaire.com](http://www.hopitalveterinaire.com)



**William J.  
Walter**

DEPUIS 1986  
SAUCISSIER

**Toujours de l'amélioration  
avec William J. Walter Saucissier**

*Plus de*  
**60 VARIÉTÉS DE SAUCISSES**  
**ET MAINTENANT TOUTES SANS GLUTEN**



617 A, Saint-Georges (coin Léopold Nantel)  
Saint-Jérôme / 450 432-4026  
[www.williamjwalter.com](http://www.williamjwalter.com)